RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: CA841AB6-3206-8467-8049-22C4237C7CD4

2JWL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 501 000 euros
Siège social : 101 Impasse des Amaryllis
83390 PUGET VILLE
929 642 791 RCS TOULON

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 1ER AOUT 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX,
LE 1ER AOUT,
A NEUF HEURES,

Les associés de la **Société 2JWL**, société à responsabilité limitée au capital de 501 000 euros, divisé en 50 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- **Madame Johanna AUBRY**, titulaire de 25 050 parts sociales en pleine propriété,
- **Monsieur Jérôme AUBRY**, titulaire de 25 050 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Madame Johanna AUBRY**, gérante associée.

La Présidente de séance rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Transfert du siège social dans le même ressort,
- Modification corrélative de l'article IV statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

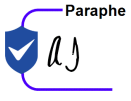
La Présidente de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.





Docusign Envelope ID: CA841AB6-3206-8467-8049-22C4237C7CD4

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, la Présidente de séance déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, la Présidente de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du 101 Impasse des Amaryllis, 83390 PUGET VILLE au **82 Rue André Ampère, 83160 LA VALETTE DU VAR**, et ce **à compter du 1er août 2026.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article IV des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« ***ARTICLE IV - SIÈGE SOCIAL***

Le siège social est fixé au ***82 Rue André Ampère, 83160 LA VALETTE DU VAR.***

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par décision de la gérance, et en tout autre lieu par décision ordinaire des associés. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit "règlement eIDAS".

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et associés.

Monsieur Jérôme AUBRY
Gérant et Associé

Signé par :
C213E7FD696D44D...

Madame Johanna AUBRY
Gérante et Associée

Signé par :
AUBRY Johanna
D1897D7181F7442...